



ORLEANS
Technopole

La Lettre

d'Orléans Technopole



AU SOMMAIRE DU N° 19 DE MARS 1998 : L'éditorial de Michel Mudry, Président de l'Université d'Orléans page 1; Le Studium, "Villa Médicis" de la recherche pages 2 et 3; Agenda technopolitain et Brèves page 4; FEUILLET : Formations Cortechs pour relever le défi de l'innovation.



EDITORIAL

Contrats pour l'an 2000

L'Université d'Orléans se prépare actuellement à des échéances qui compteront beaucoup pour son avenir. Tout d'abord, nous abordons l'exercice devenu classique du contrat de plan État-Région. Celui qui s'annonce sera de plus long terme : sept ans. Son enjeu pourrait de ce fait être plus fort que précédemment, compte tenu par ailleurs de l'état du monde, des évolutions rapides de notre société et de l'économie. Mais de plus, l'an 2000 sera aussi pour notre Université le début de l'exécution du nouveau contrat de développement qui va nous lier jusqu'en 2003 à notre ministère de tutelle.

Nous travaillons bien sûr activement à tout cela dans toutes nos composantes : Facultés, Écoles d'Ingénieurs, IUT, avec tous nos partenaires, dans le cadre d'un véritable projet d'éta-

blissement et dans le contexte des orientations volontaristes de notre Ministre. Celles-ci s'expriment notamment au moyen d'un programme-cadre baptisé Université du III^e millénaire, soit U3M.

Je souhaite faire remarquer ici la place centrale qu'y occupe implicitement le concept de technopole. Ce dernier repose, nous le savons, sur l'existence de liens étroits entre des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et un tissu d'entreprises, ces liens étant confortés et multipliés par une certaine unité de lieu.

Or, l'accroissement de leurs interactions avec le monde économique est assurément l'ardente obligation qu'assigne actuellement le Ministre à nos établissements. Au plan de la formation, le souci de la professionnalisation des diplômés est le maître mot, à tous les niveaux et dans tous les domaines. Au plan de la recherche, celui de la valorisation et des transferts de technologie est notamment l'objet d'un projet de loi en cours d'examen par le Parlement.



J'ai ainsi le sentiment que notre expérience orléanaise, qui a pour nom Orléans Technopole, a tout pour apparaître exemplaire dans ce contexte politique. En quinze ans elle s'est solidement assise sur notre "grand campus" Université-CNRS (conforté par le voisinage du BRGM, de l'INRA, de l'IRD, de l'IFEN), sur la vitalité économique de notre agglomération, et sur la qualité du partenariat concret et multiforme qui s'est mis en place.

Plus que jamais, Orléans Technopole porte notre ambition.

Michel Mudry,
Président de l'Université d'Orléans,
Membre du Bureau d'Orléans Technopole

ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Un concours pédagogique à la création d'entreprises

Orléans Technopole organise un Concours Pédagogique à la création d'entreprises au sein de l'Université d'Orléans. Des étudiants issus de plusieurs formations seront invités à former des équipes afin d'étudier, de la façon la plus concrète possible, un projet fictif de création d'entreprise. Ils seront accompagnés par des chefs d'entreprise, des enseignants et des organismes de soutien à la création ou au développement des entreprises comme la CCI, l'UPL, Loiret Création, Centre Capital Développement, l'ANVAR, l'ADEL ou CIDE 45.

En organisant ce concours pédagogique, Orléans Technopole et ses partenaires n'ont pas pour objectif que des étudiants créent directement leur entreprise. Il s'agit de motiver le goût d'entreprendre, de donner un certain nombre de repères dans la conduite d'un projet d'entreprise, de créer des relations personnelles entre des étudiants motivés par un challenge et des chefs d'entreprise. Il s'agit de semer pour une récolte qui viendra peut être dans cinq ou dix ans, après une ou plusieurs expériences professionnelles.

Néanmoins, il est possible que certaines équipes envisagent de concrétiser leur projet en créant réellement une entreprise. Elles seront alors encouragées à participer au challenge "Créateur d'entreprises du futur" organisé par MSG Entreprise, CIDE 45 et la Caisse d'Épargne, ou aux Espoirs de l'Économie dans le cadre du réseau national Entreprendre en France, représenté par la Chambre de Commerce et d'Industrie. ■

CONTACT Olivier Jouin, Orléans
Technopole : ☎ 02 38 69 80 98

le STUDIUM[®], une nouvelle "Villa Médicis" de la recherche pour le Val de Loire

Porté sur les fonds baptismaux le 14 janvier dernier, le Studium vise à faire de la Région Centre une plaque tournante de la recherche scientifique. Dirigé par des personnalités du monde de la recherche et des entreprises, il entend attirer des chercheurs étrangers pour explorer des thèmes de recherche nouveaux.



Hubert Curien aux côtés de Jean-Pierre Sueur

Lorsque le père de la fusée Ariane et le créateur de l'un des plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux se rencontrent, de quoi parlent-ils ? De recherche, évidemment et des moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour développer celle-ci à l'échelle européenne.

En prenant la présidence du Conseil Scientifique et du Haut Comité de Parrainage du Studium, Hubert Curien et Jacques Servier ont choisi de s'investir dans un projet très ambitieux pour le Val de Loire.

Le centre international de recherche et d'accueil des chercheurs (le Studium) qui a ainsi vu le jour résulte d'une démarche partagée par l'ensemble des laboratoires de recherche de notre région depuis le CNRS en passant par l'Université, le BRGM, l'INRA ou encore l'Institut de Recherche pour le Développement.

L'objectif principal du Studium consiste à organiser l'accueil de chercheurs étrangers confirmés qui viennent sur une période d'un an à deux ans dans notre région pour explorer un nouveau thème de recherche à l'interface de différentes disciplines scientifiques.

On sait que l'innovation est particulièrement prometteuse lorsqu'elle mêle des sciences différentes.

Président-Directeur du Studium et directeur du Centre de Biophysique Moléculaire du CNRS d'Orléans, le Professeur Paul Vigny résume la philosophie de l'entreprise : "Il va se dessiner, au sein de l'Europe, des régions d'excellence. Notre mission consiste à faire de la Région Centre une région d'excellence. Pour y parvenir, il importe d'augmenter le flux de chercheurs en résidence. Nous cherchons des gens déjà expérimentés, âgés entre 35 et 40 ans et qui disposent d'une bonne expérience."

Cette orientation internationale est partagée par le Maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, pour qui "La France est parmi les nations scientifiques les plus reconnues. Mais il n'y a pas d'ambition scientifique sans une politique d'échange, de dialogue et d'accueil vis-à-vis des autres pays qui investissent aussi très fortement dans la science. La recherche est mondiale ou n'est pas."

Ces scientifiques, triés sur le volet, résideront à Orléans grâce aux efforts conjoints du CNRS, de l'État, des Collectivités Locales, de l'Université et des entreprises. D'ores et déjà, le Conseil Régional alloue des bourses pour accueillir les premiers chercheurs invités. Le Studium, qui disposera d'un budget global d'environ trois millions de francs dans une première phase, entend soigner tout particulièrement l'accueil de ces savants.

Ainsi que le souligne Hubert Curien "Si l'on veut des chercheurs de très haut niveau qui ont déjà une expérience significative et qui deviendront plus tard des professeurs d'Université dans leur pays, il faut y mettre le prix."

L'objectif à terme est d'accueillir en résidence une dizaine de chercheurs étrangers qui feront ainsi profiter la communauté scientifique régionale de leurs connaissances et contribueront à accroître la notoriété du Val de Loire. Pour y parvenir, le Studium s'est adjoint le soutien d'un certain nombre d'entreprises comme le groupe Servier, Air Liquide Médical, Agrobio, Novartis, Shiseido ou encore la société Inel qui ont accepté d'être membres du Haut Comité de Parrainage du Studium aux côtés d'Orléans Technopole, du BRGM, de l'Université d'Orléans, du CNRS, de l'INRA.

Jean-Pierre Sueur, Président d'Orléans Technopole, est le premier à se féliciter de ce partenariat : "Ces entreprises ont choisi de militer pour la recherche. On n'a pas toujours cette culture en France. C'est quelque chose de neuf et de très prometteur".

Car le Studium ne se cantonnera pas à drainer dans son sillage des scientifiques du monde entier. La présence, à Orléans, de nombreuses industries de pointe, constitue un atout que le nouveau centre international de recherche entend bien mettre à profit.

Enfin, à l'initiative des chercheurs, le Studium accordera une place non négligeable à l'organisation de manifestations internationales, telles que des rencontres scientifiques. Ainsi, en septembre prochain, Orléans accueillera une euroconférence sur un thème on ne peut plus commun à de nombreux chercheurs de tous horizons : l'eau et la vie. ■

CONTACT le STUDIUM[®] :
☎ 02 38 25 55 54,
e-mail : le_studium@cnrs-orleans.fr



Cortechs

FORMATIONS

Cortechs : aider l'embauche de techniciens supérieurs dans les PME-PMI

Depuis 8 ans, ce sont plus de quatre-vingt projets de développement de PMI PME qui ont bénéficié en Région Centre de l'appui d'une convention Cortechs (Convention de Recherche Technicien Supérieur).

Lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et sous l'impulsion de son représentant régional, le Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie, la convention Cortechs a démontré rapidement son efficacité et son adaptation aux besoins des PMI :
- implanter un jeune technicien (BTS ou DUT) dans l'entreprise, interlocuteur de suivi technologique d'un projet ;
- assurer la relation avec un Centre de compétences extérieur d'appui spécialisé.

En Région Centre, les Cortechs bénéficient d'une formation opérationnelle pendant la durée d'une année de leur contrat : apport d'expériences et de références en gestion de projet, communication d'entreprise, Propriété Industrielle, visites de ressources technologiques régionales.

Cette formation, ainsi que la gestion et le bilan des Cortechs, sont assurés par la CRCI Centre, en liaison avec les Conseillers en diffusion Technologique du Réseau de Diffusion Technologique qui sont également les principaux prescripteurs.

Centre Tech est également associé à l'examen des dossiers et au suivi de leurs résultats.

Depuis 1996, le Conseil Régional du Centre a décidé de rejoindre l'État dans l'appui aux Cortechs, et c'est à présent une vingtaine de dossiers annuels qui sont engagés avec des perspectives de renforcement pour l'avenir.

Conditions requises pour bénéficier d'une convention Cortechs :

Pour l'entreprise :

- être une PME-PMI de droit français
- avoir un effectif inférieur à 500 personnes
- confier à un jeune technicien supérieur embauché par l'entreprise un projet innovant
- impliquer dans ce projet un centre de compétences qui apportera son soutien au technicien
- permettre au technicien de suivre les journées de formation prévues par la convention.

Pour le centre de compétences :

- avoir les compétences requises pour la réalisation du projet
- appartenir à l'une des structures suivantes :

lycée technique, I.U.T., école d'ingénieurs, laboratoire de recherche, structure de transfert de technologie
- être implanté de préférence à proximité de l'entreprise.

Pour le candidat :

- être âgé de moins de 30 ans
- être titulaire d'un D.U.T., d'un B.T.S. ou équivalent
- bénéficier d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée
- avoir une rémunération annuelle supérieure ou égale à un plafond fixé par les ministères concernés.

Quelques chiffres sur les dossiers réalisés témoignent des résultats encourageants pour les Cortechs. En moyenne, dans 9 cas sur 10, les projets sont menés à bien, au stade de la mise sur le marché ou de l'application opérationnelle dans l'entreprise. Pour 8 cas sur 10, le technicien est maintenu dans l'entreprise à l'issue du contrat, avec une responsabilité confirmée.

Une évaluation récente commanditée par le Ministère sur 4 régions dont la Région Centre, montre que après 3 ans, un multiplicateur de 3 en terme d'emplois créés est induit par les Cortechs.

Ce n'est pas négligeable compte tenu des moyens engagés : rappelons que le système Cortechs finance à 50 % le coût d'un technicien (salaires et charges) pendant 1 an, soit environ 70 000 F HT. Le centre de compétences bénéficie par ailleurs d'une indemnité forfaitaire de 10 000 F HT pour son appui au projet.

Une palette de projets récents menés à bien traduit concrètement l'efficacité des Cortechs dans les PME :

Les interlocuteurs de Cortechs en Région Centre :

Gérard BESSON, DRRT,
☎ 02 38 66 09 54

Marc NANNARONE, Conseil Régional du Centre, ☎ 02 38 70 30 30

Jean-Claude JOLIVET, CRCI Centre,
☎ 02 38 25 25 25

Et les Conseillers Technologiques, partenaires de Centre Tech.

Hédonis : un robot d'usinage au service des artistes

Depuis quelques mois, la société Hédonis que dirige Jacques Schneiderwind, a mis au point une machine d'usinage qui permet de réaliser des objets en 3D à partir d'un dessin numérisé au travers d'une scannérisation.

Cette robotisation assistée par ordinateur ne constitue pas en soi une innovation. Encore que les performances (usinage en trois dimensions) et la spécificité dans le domaine artistique de cet automate sont tout à fait remarquables par rapport au prototypage rapide traditionnel. Ce qui le distingue des autres, c'est le caractère très convivial de son process. C'est dans ce domaine que le recours à un technicien supérieur, Lionel Lavarec, dans le cadre d'une procédure Cortechs a été décisif.

Pour mener à bien ce travail de recherche à un coût supportable pour cette PME, Jacques Schneiderwind a bénéficié des conseils et de l'enthousiasme communicatif d'Hervé Boivin de la Chambre régionale des métiers. Grâce à lui, il a pu trouver les bons appuis au bon moment. L'ESEM, avec Messieurs Laurent et Pautrat, a été le centre de compétences de la convention Cortechs, Mon-



sieur Pautrat étant le tuteur de Lionel Lavarec. Ce technicien supérieur titulaire d'un BTS Assistant Design Industriel obtenu au lycée Læwy (La Souterraine, Creuse) a fait tout le travail de simplification (pour l'usinage, l'utilisateur est dispensé de la phase de programmation que l'on retrouve dans la FAO). Deux autres techniciens en informatique, Stéphane Doucet et Denis Plantin (élèves à l'école d'ingénieurs de Tours) ont été amenés à collaborer aux travaux visant à rendre le process encore plus convivial.

Aujourd'hui, la machine est opérationnelle, Hédonis peut envisager sa commercialisation (conformément aux directives de l'ANVAR).

Cette phase de rodage se fait dans l'atelier d'Hédonis. De nombreux tests ont été réalisés à l'échelle d'échantillons et la machine est aujourd'hui programmée pour usiner les premiers décors muraux en taille réelle. Ils sont réalisés à partir de belles reproductions de lithographies figurant dans des ouvrages d'art. Ce sont ces œuvres très rares qui sont scannérisées pour être reproduites dans le bois. Ces décors sont destinés à de riches clients du Moyen-Orient qui ont été démarchés voici quelques semaines. Serait-ce le début d'un conte des mille et une nuits ?

Hédonis digest :

La société Hédonis installée à Coullons (commune du Loiret au sud de Gien) a été créée en 1992 par Jacques Schneiderwind. Elle est spécialisée dans la création, l'édition et la diffusion d'objets design (mobilier et tout élément de décor d'architecture intérieure). Elle emploie cinq personnes.

CONTACT ☎ 02 38 29 23 01.

Gilles Leroux SA : une PME relève le défi de la veille stratégique

Une cellule de veille stratégique permet de se tenir informé des initiatives de ses principaux concurrents, de l'évolution des besoins de la clientèle ou des modifications survenues dans les normes afférentes à son activité. Ces informations permettent de guider les choix de stratégie que sont amenées à prendre les entreprises travaillant dans un secteur concurrentiel. Dans la plupart des P.M.E., cette tâche se fait de façon informelle. À Semoy, la société Gilles Leroux a tenu à formaliser ce service en créant dans l'entreprise, une cellule de veille technologique, commerciale et normative.

Gilles Leroux SA digest :

Installée à Semoy (site de production) et à Loury (ateliers), l'entreprise fabrique et commercialise des machines spéciales dédiées à la carte à puce. Société en pleine croissance, l'effectif de Gilles Leroux SA est passé de 40 à 82 personnes au cours des douze derniers mois. Le C.A. en 1997 s'élevait à 41 MF et pour 1998, il devrait avoisiner les 56 MF.

CONTACT ☎ 02 38 61 98 00.

Pour mettre en place cette cellule, l'entreprise a eu recours aux services de Fabien Coudrat, technicien supérieur au Lycée Benjamin-Franklin embauché dans le cadre d'une procédure Cortechs en février 1998. Si cette procédure d'aide à l'embauche a été choisie parmi beaucoup d'autres, c'est qu'elle apporte une réelle valeur ajoutée.

L'entreprise se félicite de la collaboration qui s'est instaurée dans le cadre de la convention entre le stagiaire, sa future entreprise (son travail a été supervisé par un ingénieur process formé à l'ESEM, Thierry Lange) et le centre de compétence en l'occurrence l'Arist Centre et son tuteur M. Block.

Dans cette action tripartite, chacun a joué son rôle et on se félicite chez Gilles Leroux d'avoir trouvé les appuis nécessaires auprès du centre de compétence.

Trois mois après son entrée dans l'entreprise, le technicien supérieur chargé de la mise en place de cette cellule de veille est considéré comme opérationnel. Aujourd'hui la société Gilles Leroux se sent mieux informée donc mieux armée pour développer son activité et conquérir de nouvelles parts de marché.



Thierry Lange et Fabien Coudrat

L'Arist Centre :

L'Arist Centre est un service de conseil dépendant de la CRCI. En Région Centre plus de 300 entreprises font déjà régulièrement appel à l'Arist. Ses techniciens traitent sur mesure les besoins d'informations technologiques et concurrentiels. Ils sont à même de dresser un bilan de la propriété industrielle, d'effectuer des recherches sur les brevets et marques, d'établir un diagnostic technico-économique par la méthode Initec, des veilles normatives, de mettre en place une gestion de l'information spécialisée de l'entreprise (système Brise). Dans le cas de la procédure Cortechs mise en place avec l'entreprise Gilles Leroux, un schéma Clovis (collecte, localisation, optimisation et valorisation de l'information stratégique) a été élaboré.

Photos : Jean Puyo



Paul Vigny aux côtés d'Hubert Curien

Jacques Servier

le STUDIUM® : l'organisation

Pour cadrer ses objectifs au niveau d'excellence et au volume souhaités, le Studium va s'appuyer sur deux instances :

Le conseil scientifique. Placé sous la présidence du professeur Hubert Curien, ancien ministre, il évalue les projets scientifiques donnant lieu à l'accueil de chercheurs étrangers. Il est également chargé d'un travail de prospective pour définir les thématiques à développer dans l'avenir.

Il est composé des membres suivants :

- Michel Mudry, président de l'Université d'Orléans.
- Christian Fouillac, directeur de la recherche par intérim du BRGM.
- Jean-Claude Begon, président du Centre INRA d'Orléans.
- Les représentants des directeurs des départements scientifiques du CNRS (Sciences de la Vie, Sciences Chimiques, Sciences Physiques et Mathématiques, Sciences de l'Univers).
- Yves Farge, directeur de recherche, Chargé de Mission auprès du Directeur Général du CNRS.
- Albert J. Libchaber, The Rockefeller university, New-York.
- Laurent Perret, directeur de la recherche et du développement, groupe de recherche Servier.
- Patrick Artus, directeur des Études économiques, Caisse des dépôts et consignations.

Des scientifiques japonais, américains et européens viendront prochainement compléter le conseil scientifique.

Par ailleurs, des institutions et laboratoires sont membres du réseau européen du Studium. La liste, qui n'est pas encore définitive, comprend des universités et des laboratoires de recherche d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Italie, de Pologne, des Pays-Bas, du Portugal et de Suisse.

Un haut comité de parrainage. Présidé par le Dr Jacques Servier, président du groupe de recherche Servier, il rassemble les industriels implantés en région, susceptibles de s'impliquer dans cette démarche et des représentants de l'État et des collectivités.

Il est composé des membres suivants :

Membres du secteur privé :

- Air Liquide Médical, Daniel Bedouré, directeur général adjoint.
 - Agro-Bio, Jean-Paul Le Blanc, directeur.
 - Novartis, Jacques Rombauts, directeur Novartis Pharmas Orléans.
 - Shiseido, Patrice Bellon, directeur recherche et développement.
 - Société Inel, Michel Hugnot, directeur.
- Membres des organismes publics, para publics et des collectivités :
- BRGM, Conseil Régional, Conseil Général, Orléans Technopole, DRRT, Université d'Orléans, Ville d'Orléans.

Membres invités :

- CNRS, Françoise Olier, déléguée régionale.
- INRA, Jean-Claude Begon, président du centre d'Orléans. ■

Vers la création d'un centre de vie

Accueillir des chercheurs étrangers est une chose; les loger en est un autre. Dans un premier temps, les scientifiques seront hébergés dans des appartements loués par le Studium. Une situation provisoire puisqu'un projet de création d'un centre de vie est à l'étude. Cette future "Villa Médicis de la science" sera implantée en Val de Loire. Elle aura pour vocation de constituer un lieu d'hébergement, mais aussi de rencontres scientifiques. "Ce sera un lieu de travail, de réflexion et de convivialité qui paraît manquer dans le contexte actuel", avance le professeur Vigny. Ce centre de vie accueillera également le siège du Studium, provisoirement installé dans les locaux du CNRS.

Jacques Servier s'implique pour le Val de Loire

"Le Groupe Servier consacre près de 25 % de son chiffre d'affaires à la recherche. Demain, de nombreuses activités économiques devront suivre cette voie. Dans la région d'Orléans, j'ai toujours trouvé une formidable capacité d'adaptation. Le Studium est un outil nouveau, indispensable pour le Val de Loire."

le STUDIUM® : le programme 1999

À peine créé, le Studium a arrêté un programme de travail pour l'année 1999. Treize projets étaient proposés, six ont été retenus et un septième est en attente d'expertise.

- Interactions of the HIV-1 integrase with transient forms of DNA : effects of DNA bending and of inhibitors of the integration (Proposition du Centre de Biophysique Moléculaire - CNRS)
 - γ -Ray as a probe for ARN footprinting (Centre de Biophysique Moléculaire - CNRS)
 - New approach of chronobiotic disorders, synthesis, biological evaluation, structure-activity relationships of inhibitors of arylalkylamine N-acetyltransferase : indirect inhibitors of melatonin (Institut de Chimie Organique et Analytique - Université d'Orléans)
 - Computing neutron spin-echo spectra of proteins by stochastic simulations (Centre de Biophysique Moléculaire - CNRS)
 - Structure of ionic fluids in contact with charged interfaces (Laboratoire de Mathématiques Applications et Physique Mathématique d'Orléans CNRS / Université d'Orléans)
 - High-level tools for parallel systems (Laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans - Université d'Orléans).
- Ces projets font l'objet d'un appel à candidatures ouvert aux scientifiques étrangers.

Jeudi 25 et vendredi 26 mars à la faculté de droit d'Orléans :
"5^{es} journées d'histoire de la comptabilité et du management".

↳ Fac de Droit : ☎ 02 38 49 47 32

Jeudi 1^{er} avril : "Les 35 heures, une opportunité de réorganisation pour les PME/PMI ?", colloque organisé par la section OGP de l'IUT d'Orléans avec le soutien d'Orléans Technopole.

↳ Dominique Joseph : ☎ 02 38 69 80 98

Jeudi 1^{er} avril à la faculté de droit d'Orléans : conférence "Panorama des problèmes juridiques liés aux technologies de l'information".

↳ Mme Rouanet : ☎ 02 38 41 70 29

Vendredi 2 avril au Centre d'Innovation d'Orléans : Matinale d'Orléans Technopole sur "Internet-Intranet-Extranet au service des ACHATS", en partenariat avec le Club de pro achat de la CCI.

↳ Dominique Joseph : ☎ 02 38 69 80 98

Du mercredi 7 au vendredi 9 avril à Nouan-le-Fuzelier : 6^e congrès de la Division Plasma de la Société Française de Physique.

↳ Christophe Cachoncinlle, Gremi : ☎ 02 38 49 45 15

Mercredi 28 avril au Théâtre d'Orléans : Assemblée Générale de l'Union Patronale du Loiret avec comme invité, Ernest Antoine Sellière, Président du MEDEF.

↳ Maison des Entreprises : ☎ 02 38 78 18 18

Jeudi 29 avril au Centre d'Innovation d'Orléans : Matinale d'Orléans Technopole sur "Linux, l'informatique libre ?"

↳ Dominique Joseph : ☎ 02 38 69 80 98

Mardi 4 mai dans les locaux de l'ESEM : Colloque "Industrie de l'environnement et commerce international", organisé par la section IGE de l'ESEM.

↳ Brigitte Bruneau : ☎ 02 38 41 70 51

Jeudi 3 juin dans les locaux de la société Lexmark : "Environnement, les entreprises face aux échéances, Règlement, Fiscalité, Europe. Comment se préparer aux mutations en cours".

↳ Olivier Jouin : ☎ 02 38 69 80 98

Du mardi 9 au jeudi 10 juin au Muséum d'Histoires Naturelles d'Orléans : "Les deuxièmes rencontres de sémantique et pragmatique".

↳ Mme Bergounioux : ☎ 02 38 41 72 32

Son plateau technique déjà très performant s'est vu compléter par l'acquisition d'un échographe, ce qui permet une évaluation quasi exhaustive des performances cardiaques des sportifs.

CONTACT Pierre Pesquiès, Orléans Technopole :
☎ 02 38 69 80 98

Un nouveau président pour France Technopoles

Jean-François Balducchi, Directeur de la technopole de Nantes et sa région a succédé à Olivier Jouin, Directeur d'Orléans Technopole, à la Présidence de l'association France Technopoles.

Au cours de l'Assemblée Générale de Montpellier, 4 nouvelles technopoles ont rejoint l'association nationale : la Technopole de l'Aube, la technopole Lille Métropole VAT, le Génopole d'Evry et la Technopole de Nîmes. France Technopoles compte désormais 41 adhérents.

CONTACT France Technopoles, secrétariat général :
☎ 02 40 25 27 03

Parc Technologique de Charbonnière : l'excellence en environnement

Vitrine de la "Technopole Nature", le Parc Technologique d'Orléans Charbonnière et ses entreprises visent l'excellence environnementale. Ainsi, le Novotel implanté sur le site est-il le premier du groupe Accor à remplir les conditions pour signer la Charte Environnement de l'Hôtelier.

Dans le même temps, la société Lexmark et Orléans Technopole organisent un colloque sur le thème de l'environnement. Le 3 juin prochain, Lexmark accueillera les meilleurs spécialistes de l'environnement pour évoquer les différentes échéances réglementaires et fiscales qui attendent les entreprises : Taxe générale sur les activités polluantes, fin des mises en décharge, certifications environnementales... Les entreprises auront un aperçu complet des échéances qui les attendent et pourront se préparer en toute connaissance de cause.

Aux abords de la forêt d'Orléans, le Parc Technologique d'Orléans Charbonnière s'étend sur un millier d'hectares.

CONTACT Olivier Jouin, Orléans Technopole :
☎ 02 38 69 80 98

Soleil, notre bonne étoile

La Maison des Entreprises accueillera une grande exposition à caractère scientifique, technique et pédagogique sur le thème du Soleil, entre le 1^{er} mai et le 31 août. Conçue par Centre Sciences, cette exposition interactive de 200 m² est une première : d'abord présentée à Orléans, elle tournera ensuite sur toute la France. Des entreprises de la Région présenteront les activités qu'elles développent en rapport avec le thème traité : la biomasse, l'optique, l'énergie, la santé ou encore la communication.

CONTACT Maison des Entreprises : ☎ 02 38 78 18 18

BRÈVES

Un nouvel équipement pour l'unité de physiopathologie de l'exercice du CHR d'Orléans

Cette unité est issue de la collaboration du laboratoire d'explorations fonctionnelles respiratoires du CHR d'Orléans et de celui de la performance motrice de l'Université d'Orléans. Elle a pour mission d'assurer le suivi des sportifs régionaux de toutes catégories et de tout âge (handicapés notamment). Elle est aussi la seule structure régionale habilitée à effectuer les recherches biomédicales dans le domaine des activités sportives et physiques.